



*Municipalité de Grand-Métis*

Grand-Métis, le 13 octobre 2019

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS TENUE LE 11 NOVEMBRE 2019, À LA SALLE MUNICIPALE DE GRAND-MÉTIS**

Sont présents : les conseillers; monsieur Philippe Carroll, madame Suzie Ouellet, madame Lucienne Ouellette, monsieur Jacques Vachon et monsieur Raymond Ouellet, formant quorum sous la présidence de monsieur Rodrigue Roy, maire.

**AVIS DE MOTION**

Monsieur Raymond L'Arrivée, conseiller(e), par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le projet de règlement numéro 2019-0224 modifiant le règlement 2017-0204 sur la rémunération des élus pour 2020 et suivants;
- dépose le projet du règlement numéro 2019-0224 mentionné ci-dessus;

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, la lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Le maire a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Copie certifiée conforme  
Sujette à ratification  
Ce 13 novembre 2019

Chantal Tremblay  
Directrice générale et secrétaire-trésorière